



## SOMMAIRE

**Le mot du maire**

**La vie de la commune**

**Les animations de l'été**

**Les projets en cours**

**L'EHPAD**

**En bref**

**La communauté d'Agglo**

**État-civil**

**Bloc notes - Agenda**

# BULLETIN MUNICIPAL

## Le mot du maire

### Les réformes : dans la douleur ou la douceur

Réformer la France était et reste un exercice délicat à conduire, qui demande à ceux qui l'entreprennent beaucoup de courage et qui, électoralement parlant, est risqué. Dans certains cas, nous sommes prompts à réagir aux réformes proposées, sans en connaître forcément tous les tenants et aboutissants. De longs cortèges multicolores, agités et brailards, se répandent dans les rues à la manière de fleuves en crue. Une aubaine pour les casseurs profitant de l'occasion pour répandre le désordre et la violence. Une aubaine pour les médias en termes d'images et de déclarations à l'emporte-pièce. Il faut dire que nous sommes en général viscéralement opposés à tout changement. Nous crions d'abord et nous réfléchissons ensuite. Curieuse conception de la démarche de la pensée. Il faut avouer que cela fonctionne assez souvent : certaines réformes sont carrément abandonnées, d'autres se retrouvent à la sortie dépouillées de l'essentiel de leur contenu. Le sujet n'est pas ici d'apprécier ni l'opportunité des réformes, ni celle consistant à organiser des manifestations d'opposition. Pour rappel, les dernières démonstrations du genre ont été dirigées contre la loi travail et contre le mariage pour tous.

L'idée est davantage d'établir un parallèle avec les importantes réformes territoriales que nous vivons à l'heure actuelle.

Force est de constater que pour ces dernières, réformer la France se réalise parfois en douceur, dans l'indifférence générale, à moins que les réactions ne surviennent à posteriori... Si par exemple ces réformes territoriales puisque c'est d'elles dont il s'agit venaient à « toucher au porte-monnaie »... Ce qui n'est pas exclu ! Ce sont de profonds et rapides changements qui bousculent totalement l'ordre établi : la refonte des cantons, celle des régions et la dernière en date : celle des communautés de communes. Ce sont des réformes de structures qui ne soulèvent pas les passions, mais qui auront pourtant des conséquences sur le quotidien de chacun d'entre nous. Imaginer ces profonds changements dans un sens uniquement positif serait faire preuve d'un optimisme béat.

D'autres changements encore, nous pouvons nous préparer à en vivre, et dans certains cas à les subir. En effet, 2017 est une année d'élections présidentielles et législatives en France. Certains nous prédisent « du sang et des larmes ». Faisons dans un premier temps le vœu qu'à cette occasion la France soit exemplaire : que la démocratie, la solidarité et la justice sociale triomphent. Le monde en a besoin. Chacun d'entre nous est sans doute prêt à faire des efforts pour le sempiternel redressement de la France, mais à condition que la charge qui nous sera imposée dans un premier temps soit objectivement répartie en fonction des moyens et des situations de chaque personne, de chaque famille. Faisons ensuite le vœu que ces efforts soient suivis de retombées positives équitablement redistribuées.

En tant qu'élus des territoires ruraux, soyons vigilants pour ne pas être une fois encore les oubliés du débat. **La campagne doit s'inviter dans la campagne** comme le clame haut et fort et à juste titre l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France).

Au nom des élus, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année en laissant les travers et les soucis du quotidien aux oubliettes, le temps d'une transition ou plus si affinité...

**BONNE ANNÉE 2017 ET BONNE SANTÉ**

## LA VIE DE LA COMMUNE

### Une rentrée scolaire sous le soleil et avec le sourire.

C'est ce jeudi premier septembre qu'a eu lieu la première rentrée scolaire du RPI (Rassemblement Pédagogique Intercommunal) d'Allègre Monlet. Inauguré le 14 juin 2016, la vocation de ce regroupement est de

préservé une offre scolaire de qualité dans les territoires ruraux qui connaissent une baisse des effectifs, il permet aussi d'éviter la fermeture de classes et surtout d'écoles.



La classe de maternelle (Isabelle GOUX)



La classe de Fabienne Bousseaud (GS et CP)



A Monlet, la classe des CE (Claire Martin et Armelle Varnier)



Et la classe de Pascal Cubizolles (CM)

### Inauguration de la plaque "Germaine TILLION" devant sa maison natale



C'était le 17 septembre et c'est sous une pluie fine que s'est déroulée la cérémonie. Devant les personnalités locales et régionales M. le maire a prononcé un discours

retrçant les moments principaux de la vie de notre illustre concitoyenne.

## Inauguration du réseau de chaleur d'Allègre

C'est le 24 septembre qu'a eu lieu l'inauguration du réseau de chaleur. A cette occasion, les habitants de la commune ont eu la possibilité de poser des questions aux techniciens qui leur ont présenté les différentes

étapes de la production de chaleur. Du stockage de la plaquette forestière (sorte de gros copeaux) à la combustion dans les chaudières en passant par les tapis roulants et autres subtilités techniques !



## Un marché bio ensoleillé

Le marché bio et d'artisanat d'art a fêté sa 6<sup>e</sup> édition à Allègre sous un grand soleil ce dimanche 25 septembre 2016. Le public était au rendez-vous pour retrouver ou découvrir une vingtaine de stands très variés : des produits alimentaires (pain, vin de Beaujolais, produits maraichers, fromages, œufs et terrines, miel, tisanes et

liqueurs...), des créations artisanales (céramiques, objets en bois tourné, sculptures, créations en tissus, en laine mohair, savons et cosmétiques...) On pouvait aussi se documenter sur la naturopathie, découvrir des livres de contes, des photos...



## Première manifestation du R.P.I. Allègre-Monlet : une réussite



L'amicale laïque sous l'égide du R.P.I. (Regroupement pédagogique Intercommunal) a organisé pour la première fois ce dimanche 20 novembre, une manifestation à laquelle ont pris part les parents d'élèves des deux communes Allègre et Monlet. Il s'agissait de préparer ensemble une choucroute et de la déguster autour d'une même table. Plus de 300 réservations ont été comptabilisées.

## Maison de retraite : opération tricotons des liens

Depuis plusieurs années un atelier tricot est en place à la maison de retraite. Depuis le mois de Mars de cette année, un appel a été lancé aux tricoteuses du village et les lundis. Elles sont presque une dizaine qui viennent régulièrement ou de temps en temps. Ensemble elles ont confectionné 1400 petits bonnets dont les bénéficiaires de la vente ont été remis à l'association "Les petits frères des pauvres"



## Remise des diplômes aux Jeunes Sapeurs Pompiers d'Allègre

C'est à la caserne des pompiers d'Allègre qu'a eu lieu comme chaque année la cérémonie de remise des diplômes des JSP. En cette journée du 26 novembre, devant les nombreux invités, le président Patrick Ferrand a présenté les effectifs et a également exposé le compte rendu d'activités de l'année écoulée.

La section JSP d'Allègre fonctionne en lien étroit avec le collège du Mont Bar. Créée en 2001, nous fêtons cette année le 15<sup>ème</sup> anniversaire. Près de 150 jeunes ont été formés. Plusieurs d'entre eux sont devenus à leur tour formateurs.



# LES ANIMATIONS DE L'ETE

## Inauguration de l'exposition Germaine TILLION

Durant les mois de juillet et août la salle municipale la Coccinelle a présenté deux expositions proposées par l'association « Germaine Tillion, Mémoires d'Allègre » présidée par Jean-Pierre Lauby et son épouse. L'une, prêt de l'association nationale Germaine Tillion, présentait cette personnalité hors du commun, née en 1907 à Allègre. Ainsi, il a été possible de découvrir les moments forts de la vie de Germaine Tillion, ethnologue, résistante, déportée à Ravensbrück, engagée contre la violence en Algérie, et pour toutes les causes relevant de la dignité et de la liberté de l'homme, de l'égalité entre les sexes dans le monde entier.



La seconde exposition, en étroite relation avec l'action humaniste de Germaine Tillion, consistait en un panorama complet des Justes d'Auvergne, personnes humbles ou connues qui se sont engagées pour sauver des Juifs sous le régime de Vichy et l'occupation nazie. Ce travail documenté a été réalisé par Andrée Ravel, professeure agrégée d'histoire, avec la validation de YadVashem et de l'académie de Clermont-Ferrand. Cette histoire des Justes a été l'honneur du plateau du Chambon sur Lignon.

## Le carrefour des créations a été reconduit

Le carrefour des créations, mis en place en 2014 pour dynamiser le centre bourg et notamment le Marchédial, a été reconduit. Cette exposition connaît un succès croissant d'année en année (1500 visiteurs pour cet été). On a pu y admirer non seulement les œuvres des exposants habituels (avec des nouveautés), mais également de nouveaux travaux d'artistes qui exposaient pour la première fois à Allègre.

Pour remercier les bénévoles, les artistes et tous les exposants, la municipalité avait organisé un "pot de l'amitié" le 30 septembre au café de la récré.

Sur la photo : l'ensemble des bénévoles, artistes et les représentants de la municipalité



## Alègre médiéval : deux jours de festivités

La 24<sup>ème</sup> édition d'Alègre Médiéval a pendant deux jours mobilisé une douzaine de troupes et attiré plusieurs centaines de visiteurs.



## Le Festival des Trois Chaises a été une réussite

Il a fermé ses portes le 31 juillet. Près de trois cent personnes ont franchi les portes des écuries de l'ancien château ou celles de l'église pour assister aux spectacles.



## A l'AGUMAAA : Soirée chansons du trio "Dominique Reynier"

Une très agréable soirée proposée par l'AGUMAAA d'Allègre. Des spectateurs nombreux, chaleureux et conquis.



## La nuit des étoiles

Vendredi soir 5 août, une animation était proposée dans le cadre de la nuit des étoiles. A 20 h, une quarantaine de participants se sont élancés sac au dos avec pique-

nique autour du mont Baury pour une randonnée qui s'est achevée au pied de la potence.



## La semaine des vélos couchés

Pendant une semaine sur les routes d'Allègre et des alentours nous avons pu croiser d'insolites moyens de transport. 42 VPH (Véhicules à Propulsion Humaine). Entendez par-là des vélos couchés



## La Fête de la Neira

A 10 h, plus de 400 marcheurs se sont élancés sur le chemin respirando du tour du mont bar. La randonnée était ouverte par les chevaux d'Auvergne. Puis venait le troupeau de brebis noires guidées par les bergers et leurs chiens.

A midi, 800 personnes ont dégusté le repas à base d'agneau. Animations diverses, marché de produits en circuits courts et artisanat d'art ont permis à chacun de se distraire tout au long de l'après midi.



## Le chantier international Concordia 2016

La municipalité d'Allègre conjointement avec l'association CONCORDIA a organisé (du 3 au 24 août) le 9ème chantier international sur la commune. Objectif : la réhabilitation du petit patrimoine et en particulier les accès au château qui se font par les « charreyrons », ces magnifiques petits chemins pavés à l'ancienne.



## Un atelier Loisirs Créatifs organisé par l'AGUMAAA

Mardi 9 août s'est déroulé un atelier Loisirs Créatifs à Allègre. 14 jeunes filles de 6 à 17 ans ont participé à cet atelier organisé par l'AGUMAAA



## Le vide grenier d'Allègre

Chaque année un peu plus de monde, le vide grenier d'Allègre qui a lieu chaque année vers la mi-août attire une foule de plus en plus importante. Les exposants sont venus très nombreux et les chalands se pressaient dans les rues. De plus, le temps était de la partie, soleil radieux toute la journée, sourire radieux aussi chez les exposants qui ont fait de bonnes affaires.



## LES PROJETS EN COURS

### Les travaux 2016 achevés ou en cours

#### ☞ L'aménagement du local de la poste :



De plus en plus de communes voient leur bureau de poste disparaître sous prétexte d'économies que l'Etat doit absolument faire pour sauver ce service que l'on ose à peine qualifier encore de public. Des communes autrement peuplées que la nôtre ont été contraintes de céder aux pressions de la Poste. Certaines ont fait comme nous le choix de mettre en place une APC (Agence Postale Communale). C'est un transfert de compétence en direct de l'Etat vers les communes, avec certes une indemnité mensuelle de fonctionnement de 1130 euros environ. Mais ça n'est pas avec cette enveloppe qu'on va faire face aux frais de fonctionnement (salaire+ charges- chauffage-électricité).

Une fois de plus, nous sommes contraints d'assumer des charges de centralité alors que nous avons perdu notre titre de chef lieu de canton et les aides qui accompagnent. Ainsi pour minimiser les coûts avons-nous décidé de recruter un emploi d'avenir. Peu de demandes d'embauche répondaient aux critères. Laura SABATIER, jeune fille originaire d'Allègre, a été recrutée.

Aide de l'Etat : 75% des salaires et charges sur une période de 3 ans.

L' APC a ouvert le 20 décembre 2016 dans un local rénové qui comprend trois espaces différenciés :

➤ **l'agence postale** où vous pouvez accomplir l'ensemble des démarches que vous faisiez au bureau de poste. Jours et horaires inchangés. Ouverture plus large en été.

➤ **un point info touristique** qui remplace l'antenne de l'office de tourisme. La restructuration de la poste nous

permet de recentrer l'OT sur un lieu de passage proche du centre-bourg. La compétence tourisme passe à la communauté d'agglomération. Du coup, il n'y aura qu'un seul office de tourisme au Puy et quelques rares antennes (La Chaise Dieu seulement ?). Sans la restructuration de la poste, nous n'aurions plus eu de lieu d'accueil touristique...à moins de nous le payer.

➤ **un poste informatique** avec imprimante sera à la disposition du public avec possibilité d'aide au guidage par l'agent communal responsable du local.

➤ **un espace d'expositions dédié à la culture**, à l'art, à l'artisanat d'art. Ce lieu pourrait être en liaison avec les futures activités prévues à la coccinelle.

#### **Subvention acquise pour les travaux : la Poste (50%)**

#### ☞ L'aménagement du parking de la poste:

Il se situe à hauteur du carrefour de la poste, dans un espace de services publics (poste, école, mairie). Il offrira une solution de stationnement en un point stratégique du bourg. Il invitera également les automobilistes de passage à s'arrêter pour prendre le temps de la découverte du patrimoine naturel et historique, animer le bourg et faire fonctionner nos commerces.

Nous attendons avec impatience le début des travaux, mais l'hiver arrive.

#### **Subventions acquises : DETR 2016 (27 %) et Département (40%)**

#### ☞ L'aménagement du lotissement du clos du Fangeas :

La viabilisation est achevée (voirie par une entreprise, réseaux en régie). Trois lots sur les 4 sont vendus à de jeunes couples.

#### ☞ Les travaux de voirie 2016 :

Le programme a été respecté : VC La Clède et Les Crozes ainsi que quelques tronçons (montée rue des jardins endommagée par des orages et sortie VC Combolivières sur RD 21)

#### **Subvention acquise : DETR 2016 (20%)**

## ☞ Les travaux de sécurisation de l'entrée nord :



Ce sont des travaux rendus indispensables si l'on considère à la fois les relevés de vitesse enregistrés par le radar pédagogique installé en mars 2013 (voir BM 12), l'accroissement du flot des véhicules de tous calibres et l'installation récente de la boulangerie MONTAGNON à la sortie de la courbe.

Travaux réalisés : un trottoir enrobé avec bordure haute sur l'extérieur de la courbe et son prolongement piétonnier jusqu'au passage protégé permettant de traverser la RD 13 en direction du carrefour de la Mouteyre, pose d'un radar pédagogique permanent et d'un panneau piéton clignotant qui annonce les 11 passages piétons sur la traversée du bourg en agglomération.

## Les travaux à venir

### ☞ La restauration du maître autel de l'église Saint Martin :

Le maître autel classé aux monuments historiques est un élément important de notre patrimoine. Il nécessite une restauration par une entreprise spécialisée.

Nous possédons les arrêtés de subvention permettant de mettre en route les travaux.

**Subventions acquises : Etat (50%), Région : 10%, Département : 20%**

### ☞ La restauration partielle du bâtiment coccinelle :

La rue NDO doit absolument évoluer, se transformer pour redevenir attractive. Mais il y a des démarches administratives incontournables à respecter : l'étude foncière est réalisée. Ses conclusions nous amènent à mettre en révision l'AVAP : la réunion de démarrage vient de se tenir. Il faut compter de un an et demi à deux ans. Après viendra le temps des interventions sur le terrain.

Dans l'intervalle, nous pouvons enclencher les travaux de la coccinelle. Nous partons sur la restauration de trois niveaux :

- ➔ le rez-de-jardin en gîte d'étape pour accueil à la nuit.
- ➔ le rez-de-rue en espace d'animation
- ➔ l'étage en appartement à louer : 80 m<sup>2</sup> ; deux chambres ; chauffage urbain ; magnifique vue sur le Mont Bar.

**Subventions sollicitées : Europe, Etat et Région au niveau de 66 %**

☞ **Le sentier numérique** : Dans le BM 12 de juin 2016, se trouve le détail de ce projet. Le dossier de demandes de subvention est déposé. Une borne WIFI 43 offerte par le département sera installée sur la façade de la poste au départ du sentier numérique. Elle permettra le chargement de l'application sur tablette et smartphone, ainsi que la possibilité de se connecter gratuitement à internet.

**Subventions sollicitées : Europe, Région et réserve parlementaire au niveau de 66 %**

### ☞ La rénovation du camping :

Fermer le camping ou le rénover : tels étaient les choix possibles. Nous nous sommes prononcés à l'unanimité pour la deuxième solution.

Monsieur DIMITRIEFF accompagné de son épouse se sont portés candidats pour faire une étude, réaliser les travaux et assurer la gestion de l'accueil en 2017. Ce couple bien connu à Allègre a quelques connaissances en matière d'attente de la part de campeurs et quelques références en matière de rénovation. Il ne s'agira pas de faire un camping luxueux, mais accueillant et en harmonie avec le lieu et la taille village.

Monsieur DIMITRIEFF sera embauché par la commune en contrat saisonnier du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2017. Il pourra compter sur l'aide des agents de voirie de la commune (démolition, traçage de la voirie etc...).

### ☞ Les sondages à la Potence :

Notre dossier a été retoqué par la DRAC l'an dernier. Nous l'avons complété et déposé à nouveau pour obtenir l'autorisation d'effectuer des sondages en 2017 sur le site.

### ☞ L'aménagement d'éco-points dans les villages :

C'est un sujet à l'étude. Mais là également, il est nécessaire d'attendre étant donné que la compétence O.M. (ordures ménagères) est transférée à la communauté d'agglomération.

## L'EHPAD (maison de retraite) d'Allègre : rénovation ou construction ?

Au début de l'année 2016, un bureau d'étude a été mandaté par le conseil d'administration de l'EHPAD pour :

- établir un diagnostic de fonctionnalité du bâtiment actuel
- envisager plusieurs solutions pour remédier aux difficultés de fonctionnalité et répondre aux besoins actuels en terme d'accueil des résidents.
- faire un estimatif de chacune de ces solutions.

➤ **Le diagnostic** a démontré que le bâtiment actuel ne répond plus aux besoins. Les prises en charge des résidents ont évolué vers une plus grande dépendance peu compatible avec quatre niveaux d'hébergement. Il n'y a aucun espace extérieur pour la promenade et les prises en charge par les ambulances se font devant la porte d'entrée sur la RD 13 avec les risques engendrés. La prise en charge de résidents atteints de pathologies telle Alzheimer n'est pas possible, ni l'exécution d'actes de télémédecine qui seront de plus en plus nombreux, ni le développement des animations. Tout ceci par manque de locaux. Les chambres doubles sont trop nombreuses et peuvent nuire au taux de remplissage qui est un critère de tout premier ordre dans l'équilibre des budgets.

### ➤ **Les solutions :**

*Rénovation du bâtiment actuel* : cela ne résout que très partiellement les problèmes ci-dessus exposés. De plus l'estimatif du coût est le plus élevé.

*Construction d'un nouveau bâtiment* : c'est l'option qui a été choisie.

Deux terrains étaient envisagés :

- L'un attenant à la Maison d'Accueil Spécialisé : problèmes d'éloignement du bourg, de l'accès routier, des réseaux (d'assainissement en particulier) et de raccordement au réseau de chaleur
- L'autre appartenant à la communauté de communes des Portes d'Auvergne dans la continuité de la Maison de la Jeunesse, dans un environnement social vivant, avec tous les réseaux à portée ainsi que la voie d'accès. C'est la solution qui présente le coût le moins élevé.

C'est ce terrain que le comité de pilotage a retenu. La commune en a fait l'acquisition.

Les organismes publics ont été contactés : Département, Région, Agence Régionale de santé.

Nous avons eu des réponses positives. Le projet peut donc se poursuivre.

Ajoutons enfin que cette réalisation moderne et avant-gardiste apporterait un bien meilleur confort aux résidents, permettrait de nouvelles possibilités d'accueil et conforterait voire amplifierait l'emploi sur Allègre pour plusieurs dizaines d'années.

## EN BREF

### ☞ **Le stationnement rue Notre Dame de l'Oratoire :**

Il est interdit de stationner rue NDO en saison hivernale (du 15 novembre au 15 mars) : un arrêté municipal a été pris et doit être respecté même si le temps n'est pas à la neige. La chaussée sans neige peut être glissante nécessitant l'intervention de la saleuse.

### ☞ **L'élagage des arbres :**

Cet avis s'adresse à tous les particuliers dont les branches d'arbres surplombent les voies publiques jusqu'à parfois atteindre le bord opposé. C'est un danger avéré pour les usagers des voies publiques (chutes de branches la plupart du temps énormes car non élaguées depuis très longtemps). C'est un obstacle à l'éclairage

public. Il y a risque de détérioration des camions et tracteurs (retroviseurs, cabines). A l'automne, les feuilles et aiguilles envahissent les rues et nos agents de voirie sont obligés d'assurer le nettoyage (plusieurs jours de travail !).

**Chaque propriétaire doit tailler sa végétation afin de la contenir sur son terrain. Parfois, les arbres ont été plantés en limite de propriété ou à moins de 2 mètres : il faut les abattre. De plus les racines endommagent les murs d'enceintes.**

**Nous faisons appel à la compréhension des propriétaires concernés pour qu'ils agissent sans attendre.**

## ☞ **Les déchets verts et ménagers :**

Ils doivent être soit mis en compostage, soit déposés en déchetterie. Le brûlage est interdit.

## ☞ **Les travaux de bâtiments :**

Avant d'entreprendre des travaux y compris à l'intérieur d'un bâtiment, il faut s'adresser au secrétariat de mairie afin de situer le lieu d'emplacement, de vérifier si une déclaration de travaux est nécessaire (c'est la plupart du temps le cas) et si oui quel type de déclaration.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, c'est le service de la communauté d'agglomération qui instruira les dossiers en lieu et place de l'Etat (DDT). Ce changement est indépendant du fait que nous entrons dans la communauté d'agglomération.

## ☞ **Le déneigement hivernal 2016-2017 :**

### \* *Service départemental :*

Démarrage du service à 4h30 (WE et jours fériés à 5h30). Arrêt du service à 19h30. Les routes départementales salées sont : la RD 13 (St Paulien-Allègre - Sembadel) et la RD 40 d'Allègre à Fix St Geneys. Les autres routes départementales sont sablées.

### \* *Service communal :*

Démarrage du service à 5 h du 15/11/2016 au 15/03/2017. Le circuit établi à l'avance est sans changement cette année. Les agents font le maximum, mais ne peuvent pas être présents partout à la fois en dépit des trois tracteurs équipés.

Nous déneigeons uniquement le domaine public (rues, places et voies communales). En effet, on ne peut pas retarder le service au public à des fins privées.

**Pour un déneigement satisfaisant, veillez à garer vos véhicules correctement en vérifiant qu'ils ne gêneront en rien le passage du chasse-neige.** La rue Notre Dame de l'Oratoire est interdite au stationnement jour et nuit, des deux côtés en période hivernale (15 novembre – 15 mars) suivant arrêté municipal.

**Le haut de la rue Porte de Ravel est souvent trop encombré : cela pose des problèmes de circulation ainsi qu'aux services municipaux pour le déneigement.**

Circuit de déneigement et salage si nécessaire : – Châteauneuf (Margerit) – rue porte de Monsieur – mairie – maison de retraite – collège – MAS – lotissement les Narcisses – rue Germaine Tillion – rue porte de Ravel –

rue ND de l'Oratoire – place du Marchédial – rue du Château – Rix – la Mouteyre – Favier – montée st Martin – chemin de la source – les Doniches – rue des Termes – Comboliviers – les Astiers – rue des Roudennes – rue du bac – rue entre les jardins – rue de la cure – Châteauneuf. Déneigement – pouzzolane : dépôt – Pendery – Menteyres – les Varnets – Sannac – Chabannes - Sassac – rd 51 – les Crozes – Sarzols – Menteyres – Chaduzias – Besses – route de Chantegrès – le Mallet – la Clède – Allègre – Salettes – Blot – le Chier – montée de Baurly.

## ☞ **Le RPI Allègre-Monlet :**

Il fonctionne depuis la rentrée de septembre 2016. Lors du premier conseil d'école de cette nouvelle structure auquel assistaient les deux maires, aucune remontée défavorable n'a été mentionnée. Ce regroupement compte 72 élèves pour 4 classes (une à Monlet et trois à Allègre). Les effectifs de la rentrée 2017 sont stables et permettront de conserver les quatre postes d'enseignement. Un séjour en classe de neige sera organisé au printemps 2017 avec les enfants de deux classes (CE et CM).

## ☞ **A la maison de santé :**

Le docteur BRUSTEL, docteur référent, accueille actuellement un troisième stagiaire. Précédemment, il a reçu en stage Amaury CHARDENOUX pendant 6 mois. Celui-ci nous a fait part de son intention de s'installer à Allègre en novembre 2017.

De plus, Elodie ROUSSON originaire de St Paulien et future habitante de notre commune a également émis le vœu de s'installer à Allègre dans deux ans à la sortie de ses études de médecine.

Il est évident que les conditions d'exercice dans une structure collective contribuent grandement au choix de ces deux futurs médecins.

Nous leur avons dit notre satisfaction et notre impatience de les accueillir à la maison de santé.

## ☞ **Le jardin partagé :**

Cette initiative est à porter au crédit d'un collectif : AGUMAAA, Maison d'Accueil Spécialisée, collège du mont Bar et mairie en accompagnement.

Nous avons simplement été sollicités pour mettre à disposition un terrain (à Fonteline) et y apporter de la terre. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues pour faire une visite, proposer ses services, partager ses connaissances en matière de jardinage,

faire part de ses pratiques, approvisionner en graines, en plants etc...

Tout ceci dans un esprit de convivialité et de partage, sans objectif à atteindre (ça change du quotidien !). Ce sont les acteurs de terrain qui décideront ensemble de l'organisation de l'espace, des destinations possibles de la récolte.

Ce sera une expérience collective innovante qui se conduira au fil de l'eau, au gré des propositions retenues.

#### ☞ **Le fleurissement :**

Cette année encore, il a tenu ses promesses grâce à l'investissement de toutes et tous (bénévoles, élus et agents communaux). Nous remercions les habitants qui apportent leur touche personnelle en fleurissant avec goût leurs pas de portes, leurs balcons, leurs fenêtres...

Chaque année, on observe une montée en puissance de la part du collectif mais également des riverains à titre individuel. Nous espérons que 2017 se fera remarquer par un embellissement encore plus important.

Afin de soulager tout le monde, nous avons fait l'acquisition d'un dispositif « tonneau + pompe » permettant d'arroser rapidement et sans autant d'efforts.

#### ☞ **Des nouvelles du site Natura 2000 du Mont Bar**

En allant vous promener au Mont Bar, vous avez peut-être remarqué que des arbres avaient été abattus en bordure de la tourbière, au niveau de la passerelle.

Cette éclaircie a été effectuée durant l'automne 2016 sur les parcelles forestières propriété du Département de

Haute-Loire. Elle est le résultat de plusieurs réunions du Comité de pilotage du site Natura 2000 dont l'objectif était d'échanger sur la réduction de nombre d'arbres d'essences non autochtones, c'est-à-dire non locales telles que les Douglas, les Pins de Weymouth ou encore les Epicéas. Le principe est de diminuer leur nombre pour rendre plus de « naturalité » aux boisements en bordure de la tourbière.

Afin de définir quels arbres devaient être coupés, une cartographie a été réalisée afin d'évaluer le nombre de tiges et le volume de bois. Au total, 81 tiges ont été recensées dont 21 Pins de Weymouth, 16 Douglas et 44 Epicéas. L'exploitation sera réalisée en plusieurs fois afin de limiter l'aspect « coupe à blanc » et de permettre un début de régénération naturelle de la hêtraie sapinière entre les coupes.

Ainsi, 30 arbres (27 Epicéas et 3 Douglas) ont été marqués avec le CRPF et abattus par le GPF de Saint-Paulien cet automne 2016.



Quelques arbres ont du être coupés

## **La communauté d'agglomération**

C'est le 1<sup>er</sup> janvier 2017 que le nouveau schéma intercommunautaire devient effectif.

Quatre communautés de communes font leur entrée dans la communauté d'agglomération du Puy en Velay : Les Portes d'Auvergne (sauf Varennes St Honorat), le Pays de Craponne, le Plateau de La Chaise Dieu (sauf Berbezit) et l'Emblavez.

En terme de chiffres ce sera : 71 communes contre 28 actuellement, 81 700 habitants, 71 km entre les 2 communes les plus éloignées (Laval sur Doulon au nord et Le Brignon au sud)

La gouvernance : 95 délégués parmi lesquels un président et 15 vices présidents

Seules 9 des 71 communes auront plus d'un délégué (Le Puy, Brives Charensac, Espaly, Saint Germain

Laprade, Coubon, Chadrac, Polignac, Vals près Le Puy et Saint Paulien)

Les délégués des communes de moins de 1 000 habitants sont d'office les maires.

#### **Les compétences :**

☞ **Aménagement de l'espace** avec en particulier les transports scolaires

☞ **Développement économique :**

➤ création, aménagement, gestion et entretien des ZAE : seules les zones artisanales et industrielles de 2

ha et plus sur lesquelles sont déjà installées au moins 3 entreprises seront intégrées dans la communauté d'agglomération.

**En ce qui nous concerne, la zone d'activité route de Châteauneuf - Les Doniches de plus de 11 ha sera intégrée dans la communauté d'agglomération.**

➤ soutien aux activités commerciales et artisanales

➤ promotion touristique

☞ **Politique de la ville**

☞ **Collecte et traitement des ordures ménagères** : les 43 communes qui entrent pourront-elles rester à la redevance au moins provisoirement ou devront-elles passer à la taxe dès à présent ? La taxe est calculée sur la valeur du foncier bâti.

☞ **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.**

☞ **Eau et assainissement** : gestion - convention de délégation avec les communes en régie.

☞ **Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.**

☞ **Environnement et cadre de vie** : lutte contre les nuisances sonores, la pollution de l'air et soutien aux actions de maîtrise énergétique.

☞ **Action sociale** : le secteur de la petite enfance intègre la communauté d'agglomération (micro-crèches, crèches et RAM), celui des centres de loisirs également.

**En ce qui nous concerne, la maison de la jeunesse intègre la communauté d'agglomération** vu qu'elle héberge la micro-crèche (compétence intercommunautaire) et le centre de loisirs.

☞ **Voirie** : création, aménagement et entretien de voiries et de parkings d'intérêt communautaire, c'est à dire les voiries de zones artisanales et industrielles incorporées à la communauté d'agglomération.

## **ETAT - CIVIL 2016 (second semestre 2016)**

### **Naissances :**

LONGEFAY Célestine..... le 22 juillet 2016

CHABANNE Maëlyne, Renée, Marie..... le 03 août 2016

### **Mariages :**

Florent FARGETTE et Volatiana MANGEMATIN..... le 27 Août 2016

Fabien BOUDOUL et Magali van DELFT .....le 10 septembre 2016

### **Décès et Transcriptions :**

TOURETTE Raymonde veuve MOURLAIX ..... le 01/07/2016

TAUS Francis, Louis époux de BERARD Francinette, Marie ..... le 19/08/2016

GOUDET Noëlie, Jeanne, Marie-Louise veuve CHABRIER..... le 22/08/2016

CORNAIRE Yvonne, Cécile veuve ROUX ..... le 04/09/2016

FALGON Prosper, Baptiste époux de PETIT Augusta, Madeleine ..... le 14/09/2016

MICHEL Robert, Adrien époux de MEYSSONNIER Lucienne, Marie ..... le 04/10/2016

CHARRETIER Jean, Félix, Pierre époux de GIBERT Simone, Marie, Léonie ..... le 17/10/2016

ALLEZARD Albert, Antoine, Roger époux de GARNIER Odette ..... le 03/11/2016

OULION Aline, Marie, Adrienne veuve FARIGOULE..... le 05/11/2016

MASSE Marcelle, Jeanne, Marie veuve GILBERT ..... le 14/11/2016

MERCIER Fernand, Jean..... le 17/11/2016

GRANET Marie-Rose, Paulette veuve JACQUET ..... le 30/11/2016

## BLOC-NOTES

### La mairie

Courriel : mairie.allegre@wanadoo.fr  
Site internet : www.mairie-allegre.com  
Téléphone : 04 71 00 71 21  
Fax : 04 71 00 22 84

*Ouverture au public : le lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 12h15*

*le mercredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00.*

*Le maire reçoit le mercredi de 10h00 à 12h00*

### ADMR

Téléphone : 04 71 00 22 04  
Permanences : vendredi de 9h00 à 12h00 ;  
lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h00 à 17h00

#### Assistante sociale

Téléphone : 04 71 00 71 92  
Permanences en mairie le jeudi de 9h00 à 12h00

### Des numéros utiles

**Pompiers** : ..... 18  
**SAMU** : ..... 15  
**Maison de santé** : ..... 04 71 00 12 01  
**Médecins de garde** (dimanches et jours  
fériés en journée) : ..... 04 71 04 33 33  
**Allo Enfance maltraitée** : ..... 119  
**Gendarmerie** : ..... 17

**École laïque Jean Macé** : ..... 04 71 00 70 29  
**Micro-crèche** : ..... 04 71 00 23 25  
**Centre de loisirs** : ..... 04 71 00 23 86  
**Collège du mont-Bar** : ..... 04 71 00 71 74  
**Communauté de communes** : ..... 04 71 00 51 89  
**Office de tourisme** : ..... 04 71 07 77 09  
**Urgence dépannage électrique** : ..08 10 33 30 43

## AGENDA

### Janvier 2017

**Vendredi 6 janvier, à 20h30, au Centre George Sand – Cinéma : « La fille de Brest »** Drame français sorti en novembre 2016 et réalisé par Emmanuelle Bercot, avec Sidse Babett Knudsen, Benoît Magimel, Charlotte Laemmel...**Durée : 2h08.** Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs

**Samedi 7 janvier, à 18 h, au centre G. Sand : vœux du maire**

**Dimanche 8 janvier, à 15h00, au Centre George Sand - Loto du SCA Foot**

**Dimanche 29 janvier, à 15h00, au Centre George Sand – Loto organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers d'Allègre**

### Février 2017

**Dimanche 5 février, à 15h00, au Centre George Sand – Concert donné par la Chorale du Pays du Feu de**

**Chaspuzac.** Répertoire de chansons françaises. Tarif : 6€

**Samedi 11 février, au centre G. Sand : journée élan de solidarité**

**Dimanche 12 février, à partir de 14 h, à la salle polyvalente de Ceaux d'Allègre : Loto du Comité de jumelage d'Allègre.**

**Dimanche 12 février, à 15h00, au stade Elie Dufour, Le SC Allègre reçoit St Andre Chalencon**

**Samedi 18 février, à 20 h 30, au CGS : soirée de "Découverte du monde", proposée par le Comité de jumelage, autour du film-carnet de voyage de Pierre Helleputte : "Visages du Pérou".** Entrée gratuite

**Dimanche 19 février, à 15h00, au Centre George Sand – Loto organisé par l'Amicale Laïque**

### Mars 2017

**Dimanche 12 mars, à 15h00, au stade Elie Dufour, Le SC Allègre reçoit Bains St-Christophe**

## Avril 2017

**Dimanche 02 avril, à 15H00, au stade Elie Dufour, Le SC Allègre reçoit Cussac**

**Dimanche 23 avril, à 16h, au Centre George Sand : spectacle à mi-chemin entre le théâtre et la chanson, le divertissement et l'émotion, baptisé "La boîte à musique (en)chantée de Clotilde".** Un maître de cérémonie à l'enthousiasme débordant accueillera les spectateurs autour d'une scène tournante pour leur faire écouter les plus belles chansons françaises, jouées à la harpe par Clotilde Moulin. Organisé par l'AGUMAAA.

**Dimanche 23 avril, à 15H00, au stade Elie Dufour, Le SC Allègre reçoit Bastide AS**

## Mai 2017

**Samedi 13 et dimanche 14 mai, l'association équie-ndurance organise son épreuve d'endurance équestre (sur la commune d'Allègre.**

**Dimanche 21 mai au centre G. Sand à partir de 9 h : 3ème édition de la "COOL ET VERTE" randos pédestres et VTT**

**Dimanche 21 mai, à 15H00, au stade Elie Dufour, Le SC Allègre reçoit l'A.S. Chadrac**

## Juin 2017

**Samedi 3 juin : Fêtes de Pentecôte :**  
- 14 h au boulodrome de Fonteline : challenge T. Royer  
- 22 h au centre G. Sand : bal de Pentecôte  
**Dimanche 4 juin toute la journée quartier de la gare : vide-grenier et fête foraine**  
**Lundi 5 juin : à partir de 14 h : grand prix cycliste d'Allègre**

## Juillet 2017

**Jeudi 13 juillet : 22h feux d'artifice et bal des sapeurs pompiers**

**Samedi 22 juillet et dimanche 23 juillet : fêtes médiévales d'Allègre**

**Du vendredi 28 juillet au Dimanche 30 juillet : 19 h écuries du château ou église : festival des 3 chaises**

## Août 2017

**Dimanche 6 août : centre G. Sand à partir de 9 h : fête de la Neira**

Notez que certaines informations qui nous sont parvenues après la parution du BI n'ont pas pu être insérées dans l'agenda.

**PROCHAIN NUMÉRO DU BULLETIN MUNICIPAL : juin 2017**

